

Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2022 - Ville de Guichen - secteur Pont Réan

	Prix HT	Unité	TVA
Distribution de l'Eau			
Abonnement eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation	9,75	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part distributeur) - Autres Abonnés	17,91	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement	18,03	Par semestre	5,5%
Consommation eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation :			
- De 0 à 10 m ³	0,0000	Le m ³	5,5%
- De 11 à 100 m ³	0,9485	Le m ³	5,5%
- De 101 à 150 m ³	1,1111	Le m ³	5,5%
- 151 m ³ et plus	1,4767	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part distributeur) - Autres Abonnés	0,9334	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement	1,0161	Le m ³	5,5%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) - Tous usagers	0,0370	Le m ³	5,5%
Abonnement eau (part Collectivité) - Local à Usage d'Habitation	5,280	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part Collectivité) - Autres Abonnés	6,860	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part Collectivité) - Immeuble Collectif de Logement	6,980	Par semestre	5,5%
Consommation eau (part Collectivité) - Local à Usage d'Habitation :			
- De 0 à 10 m ³	0,0000	Le m ³	5,5%
- De 11 à 100 m ³	0,5787	Le m ³	5,5%
- De 101 à 150 m ³	0,6705	Le m ³	5,5%
- 151 m ³ et plus	0,9222	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part Collectivité) - Autres Abonnés :			
- De 0 à 1000 m ³	0,6873	Le m ³	5,5%
- 1001 m ³ et plus	0,5900	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part Collectivité) - Immeuble Collectif de Logement	0,4799	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part SMG35) - Tous usagers	0,1700	Le m ³	5,5%
Collecte et traitement des eaux usées			
Abonnement (Part Guichen)	18,53	Par semestre	0%
Consommation assainissement (Part Guichen)	1,3300	Le m ³	0%
Organismes Publics			
Redevance pollution de l'eau (Agence de l'eau) - Tous usagers	0,3000	Le m ³	5,5%
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'eau) - Tous usagers	0,1600	Le m ³	0%
Autres - Toute catégorie d'usagers			
Frais d'accès au service	35,18	-	10%
Frais de relève exceptionnelle	41,57	-	10%
Fermeture du robinet sous bouche à clé	41,57	-	10%
Réduction, interruption, remise en service de l'alimentation en eau	41,57	-	10%
Ouverture, fermeture ou réouverture du branchement	41,57	-	10%
Frais de vérification d'un compteur expertise	148,18	-	20%
Frais à la charge de l'utilisateur - Pénalité pour 1 ^{ère} relance	5,00	-	0%
Frais à la charge de l'utilisateur - Pénalité pour 2 ^{ème} relance	5,00	-	0%

Prestations sur prix unitaires du bordereau des prix annexé au contrat de délégation de service public :

Ce bordereau peut être consulté auprès du Distributeur sur simple demande.

Les tarifs sont fixés par le contrat de délégation de service public conclu entre la Collectivité Eau du Bassin Rennais et le distributeur d'eau (SPL Eau du Bassin Rennais) et sont révisés par application de la formule de variation prévue par le contrat de délégation de service public.

Dispositif pour les familles nombreuses :

Chaque famille nombreuse, ayant au moins 3 enfants à charge, abonnée au service de l'eau peut faire une demande d'attribution à la SPL Eau du Bassin Rennais d'une aide d'un montant de 15€ par enfant, à compter du 3^{ème} enfant.

Les conditions d'éligibilité et la liste des justificatifs à fournir sont disponibles sur le site internet :

monagence.eaudubassinrennais.fr